

estienne  
Remouin ne

estienne Remouin filz naturel et legitime de Antoine et de Therese  
Auguiste est né le huit, janvier mille sept cent deux et a été baptisé  
le dix par moy soussigné. le parrain a été estienne Chérel et la  
marraine Therese Reuthegade de Boulon personne n'a vu écrire  
Madame Remouin a signé apres moy Reynold curé

mariage de  
francois Adrien

Masseilles prie  
le dixième, janvier mille sept cent deux, le mariage a été  
entre francois Adrien âgé d'environ vingt et six ans filz de  
francois et d'Anne Laurant d'une part, et Marie Reuthe âgée  
d'environ dix et huit ans, fille de Claude et d'Anne Guayle, tous  
de la présente ville de la garde d'autre, a été célébré dans  
cette église parsonnière, apres les trois publications faites  
en présence de nous curé et des parrains et temoins requis et  
soussignés. apres avoir exigé leurs mutuels consentements,  
nous les avons mariés selon le rit de notre sainte mère  
l'église catholique apostolique et Romaine. Joseph Simon  
Jaquet, guyl, Maurice Gardane, et Jean Galpaxel, tous deux temoins  
ont signé apres moy J. genouier, J. ouest Reynold curé,  
Jourdane, M. Gardane, Chérel, not.

francois  
guyl ne

francois guyl filz naturel et legitime de Antoine et d'Anne  
estelle, est né le treize, janvier mille sept cent deux et a été  
baptisé le quatorze par moy soussigné. le parrain a été francois  
Abadie et la marraine Rose Fourmiere personne n'a vu écrire  
Jaquet guyl temoin a signé apres moy Reynold curé

mariage  
d'Antoine

le dixet neuvième, janvier mille sept cent deux, le mariage  
a été entre Antoine filz d'Antoine et d'Antoine âgé d'environ vingt et trois ans  
filz de Jean et de Marie Magdelaine Maillane de la présente  
ville de la garde d'une part, et Helaine Gourde âgée  
d'environ vingt ans fille de Joachim et de Marie Marguerite  
Darraliet de la ville de la Villedieu d'autre, a été célébré dans  
cette église parsonnière de la garde, apres les trois  
publications faites, et l'absolution dans les formes de  
l'office paroissiale de la paroisse de la Villedieu, en

25  
dalle du dix, janvier, en présence de  
nous curé et des parrains et temoins requis et  
soussignés. apres avoir exigé leurs mutuels  
consentements, nous les avons mariés selon le rit  
de notre sainte mère l'église catholique apostolique et  
Romaine. Etombrice Auguet, Jean Jourdan Joseph Guayle,  
et Antoine Guayle temoins ont signé apres moy Reynold curé  
Auguet Jourdan Auguet, J. ouest

JEAN NIXON

estienne  
Remouin mort

estienne Remouin filz de Antoine et de Therese Auguiste, est  
mort le dix et huit, janvier mille sept cent deux, et a été  
de dix jours, et a été enterré le dix et neuf, dans le cimetière  
de cette paroisse, en présence de Messieurs Fourgon, prieur, et  
apres moy Fourgon prie. Reynold curé

Maur-gautier  
ne

Maur-gautier filz naturel et legitime de Louis et de Marie  
Etienne est né le dix et huit, janvier, et a été baptisé le dix et  
neuf, mille sept cent deux. le parrain a été Maurice Gardane  
et la marraine Therese Jourdan. le parrain a signé apres  
moy maur-gautier Reynold curé

Felix Lazare  
mort.

Felix Lazare filz de Antoine et de Therese de Boulon  
est mort le vingt et trois, janvier mille sept cent deux, âgé  
d'environ cinq ans, au faubourg de la garde d'autre de la  
garde, et a été enterré le même jour dans le cimetière  
de cette paroisse, présent Messieurs Madrillet, prieur, et  
apres moy Masseilles prie Reynold curé

le huitième, février, mille sept cent deux, le mariage  
a été entre Jean Simon âgé d'environ vingt ans filz  
de Laurent et de Marie Magdelaine Gautier de la ville d'Arles  
d'une part, et Therese Sultan âgée d'environ seize ans  
fille de Pierre, et d'Elizabeth Mathine de la présente ville  
de la garde d'autre, a été célébré dans cette église